

Homélie pour le 24^e Dimanche du Temps Ordinaire – année A. 13.09.2029

Y a-t-il chose plus difficile encore que le pardon ? C'est de pardonner *du fond du cœur...*
du fond du cœur... Nous remercions bien du fond du cœur, pourquoi ne saurions-nous pas également pardonner du fond du cœur ? Cela nous confond ? Ne confondons pas tout !

Toute contrariété, toute tribulation n'engage pas le pardon. Être piqué au vif parce qu'on se voit entendre une vérité désobligeante n'est pas objet de pardon, quoiqu'en pense notre sensibilité offensée. Faire une remarque juste est justifié et relève du domaine de la justice. Il en va de même pour tout ce monde intérieur des *desiderata*, légitimes ou non, comme telle responsabilité, tel avantage escompté. Là encore, le coup de sifflet qui peut être donné à ces veilles, qui se voient tuées dans l'œuf, ne fait pas appel au pardon. Rien de tout cela ne nous est dû, aussi n'y a-t-il pas de quoi ni de qui pardonner. Certes, ces contretemps peuvent toucher la corde sensible, mais cela seul ne constitue pas un critère valable pour le pardon. La question qui se pose ici, c'est de surmonter son ressentiment.

Mais alors, quel est l'objet propre du pardon ? Eh bien, c'est l'offense. Et qu'est-ce que l'offense ? C'est le dommage, le mal que quelqu'un nous inflige injustement et volontairement. Or, tous les termes portent. Si l'un vient à manquer, il n'y a pas offense et par conséquent matière à pardon. Il faut que soit lésé volontairement ce qui nous était dû en justice. Cela arrive néanmoins et les variations sur les claviers de la pensée, de la parole (il y a des paroles qui tuent), de l'agir ou de l'abstention de celui-ci semblent infinies...

Or, le fait d'essuyer des affronts, cela nous habilite-t-il à nous ériger en exacteurs de justice ? Pas si vite... Il se pourrait que nous ne soyons pas des juges des plus impartiaux. En effet, nos balances sont faussées. Notre imagination et notre nombrilisme endémique auront vite fait de gonfler hors proportions les dommages d'une sensibilité blessée et feront inmanquablement basculer la balance de notre côté. Toute tentative ensuite de redresser les torts non seulement n'éteindra pas la dette, mais donnera naissance à de nouvelles injustices, dont l'auteur cette fois-ci sera nous. Ce cercle vicieux nous est bien familier...

Pourtant, les séquelles de certaines offenses se font parfois sentir durablement après les faits et s'incrument dans la personne. Compter sur le temps pour en effacer le souvenir, ou du moins l'émousser, c'est méconnaître le redoutable pouvoir de la mémoire qui se refuse à ces palliatifs. Nul coup d'éponge n'effacera les balafres de l'offense. Nulle magie ne fera revenir le coupable et la victime à la case de départ.

Si tel est le cas, ne faudrait-il pas renoncer à tout espoir de remède ? Non. Plutôt que de s'efforcer en vain de passer l'offense, il s'agit de passer par-dessus l'offense... Ni la nier ni la minimaliser, mais refuser de tomber victime à son venin qui nous entraîne sur son terrain et nous fige dans le ressassement stérile de ce qui est de fait révolu... C'est bien l'étymologie du mot pardon : donner par-delà, parachever le don, aller plus loin de ce qui peut l'occlure. C'est la perfection du don. Et c'est en raison de cette plénitude même qu'elle ne peut venir de nous. C'est l'œuvre de l'Esprit Saint en nous. La raison ultime pour laquelle le pardon nous est si difficile est que c'est lui précisément qui nous fait ressembler le plus à Dieu.

C'est au cœur de l'offense même que se déploiera la pédagogie divine pour tenter de nous arracher à nos réquisitoires de greffier scrupuleux. Voilà que nous est infligée une offense. Passer à l'offensive

n'est pas la seule alternative. Les saints, qui se résignent entre les mains de la Providence se persuadent que, s'ils sont maltraités, ils l'ont bien mérités, si ce n'est cette fois-là, du moins en d'autres rencontres : « *Dans l'injustice des hommes, il y a la justice de Dieu* »... Ils ont meilleure conscience que nous qu'ils sont logés à la même enseigne que les autres. Leur compréhension de la situation et des personnes est moins fragmentaire que la nôtre : le coupable vaudra toujours mieux que son péché. Il est aussi capable d'évoluer. Il ne s'engage jamais définitivement en un seul acte, fut-il mauvais.

D'où leur est venue cette perspective-là, leur permettant de prendre de la hauteur par rapport à ce qui habituellement a tendance à envahir tout le champ de la conscience ? C'est leur vie d'union à Dieu. L'écoute renouvelée de sa Parole, la fréquentation fidèle à Dieu présent, dans l'Eucharistie et au saint Sacrement, le souci d'entretenir son souvenir par le biais des oraisons jaculatoires, ont creusé une capacité novatrice d'appréhender le réel, dans l'optique de Dieu, dont la réfraction met en lumière leur véritable situation. Désormais lucides sur eux-mêmes, ils abordent les affronts de manière plus libre, davantage libérés d'eux-mêmes et plus enclins à la compréhension, l'indulgence et le pardon.

Soit ! Passe encore de passer par-dessus ce qui ne fait qu'érafler la sensibilité ou l'amour propre. Mais que faire de ces cas où l'offense a ce caractère lancinant, qui éreinte l'intérieur et pourfend l'âme jusqu'au plus intime, où le mal vous regarde droit dans les yeux et s'en prend à ce qui est sacré ? Il faut avouer qu'en ces cas il y a comme une impossibilité à pardonner, tant le tort est grand. C'est comme si le fond du cœur, d'où aurait pu émerger le pardon, a été irrémédiablement défoncé et qu'on est condamné à en faire le deuil pour toujours...

Ces cas, extrêmes, mais pas rares, nous font expérimenter crument le réalisme de la liberté humaine. La seule ouverture alors est de se confier à Celui qui plus que tous en a pâti victorieusement, c'est de se laisser rejoindre par Celui qui n'a pas éludé la souffrance mais l'a prise en lui sans pourtant lui laisser le dernier mot. C'est une invitation à nous unir à Lui, plus que jamais, et peut-être, ce qui pour nous est impossible aujourd'hui et pour longtemps encore, le deviendra un jour et alors, du fond de ce cœur meurtri pourra jaillir, librement, un pardon aux traits divins. Amen.